

**MAROC ET SAHARA OCCIDENTAL**

**Il est temps d'enquêter sur la  
"disparition" de Ben Barka**

*Index AI : MDE 29/005/02*

**Embargo : 28 octobre 2002 (00 h 01 TU)**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

À la veille du 38<sup>e</sup> anniversaire de la "disparition" à Paris de Mehdi Ben Barka, figure politique de la gauche marocaine, Amnesty International appelle les autorités marocaines à ouvrir enfin une enquête sur cette affaire.

Tandis que des membres de l'Association marocaine des droits de l'homme, de l'Organisation marocaine des droits de l'homme et du Forum pour la vérité et la justice se rendent à Paris dans une caravane du souvenir pour souligner la nécessité d'agir, Amnesty International reste solidaire de leur combat courageux et déterminé en faveur de la vérité et de la justice.

À la suite des sérieuses accusations qu'Ahmed Boukhari, un agent des services de sécurité à la retraite, a formulées l'année dernière au sujet du rôle des autorités marocaines dans la "disparition" de Mehdi Ben Barka, il ne peut y avoir d'excuse au silence continu des autorités face aux appels demandant une enquête complète, impartiale et indépendante sur l'implication de l'État dans la "disparition" de cette figure de l'opposition.

Il est aussi temps que les autorités marocaines permettent à Ahmed Boukhari de se rendre à Paris pour témoigner dans le cadre de l'enquête judiciaire ouverte en France sur la "disparition" de Mehdi Ben Barka. Ahmed Boukhari a été convoqué à quatre reprises pour être entendu sur ce dossier. Chaque fois, il n'a pu se présenter devant les magistrats parce que les autorités marocaines continuent de lui refuser le renouvellement de son passeport – une décision qu'Ahmed Boukhari conteste devant les tribunaux.

L'affaire Ben Barka constitue un cas parmi les centaines de "disparitions" qui ont eu lieu entre la moitié des années 60 et le début des années 90 et qui ne sont toujours pas résolues à ce jour. Amnesty International a salué publiquement les initiatives positives prises ces dernières années par les autorités marocaines pour

améliorer la situation des droits humains, y compris la décision d'octroyer des indemnités à plusieurs centaines de familles de "disparus" et à d'anciens "disparus". Cependant, aucune enquête approfondie, impartiale et indépendante n'a été ouverte en vue de faire la lumière sur ces violations graves et systématiques des droits humains et d'établir les responsabilités.

Les militants des droits humains au Maroc / Sahara occidental font activement campagne pour mettre fin à l'immense souffrance des familles de "disparus", qui sont forcées de vivre depuis des années sans connaître le sort de leurs proches. Depuis l'année dernière, l'Association marocaine des droits de l'homme, l'Organisation marocaine des droits de l'homme et le Forum pour la vérité et la justice coordonnent leurs activités sur les "disparitions" et sur d'autres graves violations commises par le passé, afin d'envoyer un message fort concernant le besoin d'une action immédiate destinée à faire connaître la vérité sur ces crimes.

Si les autorités souhaitent tenir leur engagement visant à réparer les torts causés dans le passé, elles doivent prendre ce message au sérieux.

**Rappel des faits**

Le militant de l'opposition Mehdi Ben Barka a été enlevé à Paris le 29 octobre 1965 et a "disparu" par la suite. Ahmed Boukhari, un ancien membre des services secrets marocains, a commencé à faire des révélations en 2001, affirmant que Mehdi Ben Barka est mort dans une villa au sud de Paris au cours d'interrogatoires menés par des agents des services secrets marocains et que son corps a ensuite été ramené au Maroc et dissous dans de l'acide.

Ahmed Boukhari a publié cette année un livre qui raconte de manière détaillée les dernières heures de Mehdi Ben Barka. Ahmed Boukhari dit bien connaître ce dossier, du fait de son rôle passé dans le département de contre-subversion des services secrets, responsable selon lui de milliers d'enlèvements suivis de placements en détention secrète et d'actes de torture. Depuis ses révélations, Ahmed Boukhari fait l'objet de plusieurs poursuites en diffamation. Parmi les plaignants figurent certains de ses anciens collègues, offensés d'avoir été décrits comme des agents de

l'État impliqués dans des violations graves et systématiques des droits humains commises durant plusieurs années. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)**